

# Règlement de compétition

## Préambule

Le présent *Règlement de compétition* du dossier de candidature qui est transmis par Checkball SAS (« l'Organisateur ») aux joueurs et joueuses de 3x3 intéressés à postuler pour rejoindre la première édition de Madness - France 3x3 Pro Tour (« Madness » ou « le Circuit »).

Il vise à expliquer :

- Le format général de la compétition ;
- Les modalités de participation au Circuit ;
- Les droits et les devoirs des Équipes Sélectionnées et de leurs membres.

Le *Règlement de compétition* est valable en l'état pour la première année de Madness. Il s'appliquera à l'ensemble des Équipes Sélectionnées.

Madness - France 3x3 Pro Tour sera un événement reconnu par la FIBA. À ce titre, certaines dispositions du dossier de candidature pourraient faire l'objet d'une modification à la marge. L'Organisateur informera les équipes concernées le cas échéant.

Les termes commençant par une majuscule dans le document renvoient à l'annexe *Glossaire*, qui définit précisément chaque mot clé du dossier de candidature.

# 1. Inscription des équipes au Circuit

## a. Procédure d'inscription et de validation

La procédure d'inscription est détaillée dans la *Notice de candidature*, qui présente notamment les critères d'éligibilité et les critères de sélection pour intégrer Madness.

Pour rappel, une Équipe Sélectionnée aura 15 jours pour confirmer son engagement à compter de la date de sélection. Elle devra fournir toutes les réponses ou document dont l'Organisateur pourrait avoir besoin durant cette période, afin de devenir Équipe Validée.

A minima, seront attendus les éléments suivants, sans quoi la validation ne pourra être octroyée par l'Organisateur :

- Les informations concernant le compte en banque de l'équipe ;
- Le versement du Droit d'Engagement (voir 1.b. Droit d'Engagement ci-dessous)
- La *Charte d'engagement* signée une seconde fois, afin de confirmer formellement l'engagement de l'équipe.

## b. Droit d'Engagement

Les Équipes Sélectionnées s'engagent à verser un Droit d'Engagement pour participer à Madness - France 3x3 Pro Tour, auprès de l'Organisateur. Ce Droit d'Engagement permet notamment de participer au financement d'un certain nombre de services pour les équipes.

Ce Droit d'Engagement doit être versé soit par chèque bancaire, chèque postal ou par virement à l'Organisateur.

Le montant du Droit d'Engagement est fixé à 3 000€ par équipe pour les équipes masculines et à 2 000€ par équipe pour les équipes féminines. Ce montant est spécifique à la première année de Madness et pourra être revu à la hausse le moment venu pour les années suivantes. Si une même Entité voit son Équipe Candidate masculine et son Équipe Candidate féminine devenir Équipe Sélectionnée, le montant total est égal à la somme des Droits d'Engagement dus, réduite de 15%.

Le versement du Droit d'Engagement doit être fait par toute Équipe Sélectionnée dans les 15 jours suivant la réception de l'e-mail de sélection. En cas de non-respect de ce délai, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer la place acquise à l'équipe figurant en tête sur la liste d'attente. Si cette équipe ne souhaite plus rejoindre Madness, l'Organisateur proposera la place à l'équipe en deuxième position sur la liste d'attente, et ainsi de suite.

L'inscription est engageante pour la saison pour l'équipe et le Roster. Le Roster est inscrit pour l'ensemble du Circuit, y compris le Tournoi Final, en cas de qualification pour celui-ci.

# 2. Inscription des équipes aux Stops

Une fois intégrée au Circuit en tant qu'Équipe Validée, chaque équipe doit s'inscrire à chaque Stop.

Lors de cette inscription, l'équipe doit déclarer son effectif qui doit être de 4 Athlètes, parmi les membres du Roster.

La déclaration de l'effectif pour le Stop doit être effectuée au plus tard 10 jours avant le début du Stop (à minuit heure française).

L'Organisateur procède ensuite à la vérification des effectifs des équipes participant au Stop.

Une équipe peut remplacer un membre blessé jusqu'à 24 heures avant le premier match d'un Stop, sur présentation d'un certificat médical.

Tous les joueurs / joueuses participant au Tournoi Final devront avoir joué au moins 2 Stops de la Saison Régulière (à partir de l'année 3) et, par exception, au moins 1 Stop lors de la première édition de Madness.

### 3. Wild Cards

Les Wild Cards sont des invitations à la discrétion de l'Organisateur.

Les équipes détentrices d'une Wild Card participent au Stop et au Circuit au même titre que les autres équipes.

Concernant les tournois masculin et féminin :

- 1 Wild Card, appelée Wild Card Circuit, peut potentiellement être attribuée par l'Organisateur pour l'ensemble de la saison au plus tard 15 jours avant le début du 1<sup>er</sup> Stop.
- 1 Wild Card par Stop, appelée Wild Card Stop, peut potentiellement ensuite être attribuée au plus tard 15 jours avant le Stop en question.

Par exception pour l'année 1 et pour le tournoi féminin uniquement, si la Wild Card Circuit n'est pas attribuée, 1 Wild Card Stop pourra être délivrée.

Une équipe qui obtient une Wild Card doit s'acquitter d'un droit d'inscription spécifique, défini par l'Organisateur, pour le Stop auquel elle participera.

Les Wild Cards peuvent être attribuées à des équipes figurant sur la liste d'attente, mais ce n'est pas une nécessité.

Une même équipe peut obtenir une Wild Card sur plusieurs Stops du Circuit.

Par exception pour l'année 1, une Wild Card supplémentaire pour la saison (repêchage) pourra être délivrée en cas de forfait d'une équipe retenue.

## 4. Équipes

### a. Compétition

L'effectif d'une équipe est appelé Roster.

Pour rappel, pour qu'une équipe soit éligible à Madness, elle doit disposer de 4 membres minimum inscrit dans son Roster pour la saison et 6 membres au maximum.

Dans le processus de candidature à Madness, chaque équipe communique le nom de l'équipe et l'identité des membres de son effectif (voir *Formulaire de candidature*).

Bien que cela ne soit pas conseillé, il est éventuellement possible d'inscrire des joueurs en cours de saison pour compléter le Roster jusqu'à 6 membres maximum si l'effectif n'est pas complet lors de la première inscription. L'Athlète intégrant l'équipe remplit les critères d'éligibilité énoncés dans la *Notice de candidature*.

Le Roster ne peut être modifié en cours de saison dès que l'effectif de 6 joueurs est atteint.

Une équipe peut être composée d'Athlètes de nationalités différentes.

Chaque Athlète ne peut jouer que pour une seule équipe durant la totalité d'une saison de Madness.

## **b. Statut et domiciliation**

En principe, chaque Équipe Sélectionnée dispose d'une Entité administrative propre (association, société, club, etc.) disposant d'un compte bancaire sur lequel seront versés l'ensemble des prize money ou toute autre prime. Les informations de ce compte seront à fournir à l'Organisateur une fois l'équipe sélectionnée, afin d'être validée.

L'emplacement du siège social de l'Entité de l'équipe détermine sa nationalité. A défaut d'Entité, l'Organisateur statuera en s'appuyant sur la nationalité du compte bancaire, la nationalité des Athlètes du Roster ou d'autres critères pertinents permettant d'affiner son jugement.

Les prize money sont versés sur le compte bancaire de l'Entité sportive. Ce compte ne peut pas changer en cours de saison.

## **5. Athlètes**

Chaque Athlète :

- Doit avoir un profil FIBA valide sur le site [www.play.fiba3x3.com](http://www.play.fiba3x3.com) ;
- Ne doit pas faire l'objet de suspension ;
- Doit posséder un socle de licence et une extension compétition FFBB ou être en possession d'une licence Superleague 3x3 en cours de validité ; les Athlètes non licenciés en France devront être titulaires d'une licence Superleague 3x3 en cours de validité, qui sera incluse automatiquement dans le Droit d'Engagement. Cette licence ne nécessite pas de lettre de sortie.

Un joueur de la catégorie d'âge U18 peut participer à Madness s'il bénéficie d'un surclassement validé par la FFBB dans les mêmes conditions qu'un joueur U18 5x5.

Les Athlètes doivent se tenir au règlement disciplinaire général de la FFBB.

Les Athlètes doivent respecter le règlement sportif de la compétition.

Les joueurs doivent se conformer aux règles telles qu'elles figurent dans la réglementation FIBA, le code Mondial Antidopage, et les dispositions des articles 230-1 et suivant du code du sport français.

La possession d'une licence éditée par la FFBB permet d'accéder à une couverture assurantielle. En tant que membre affilié à la FFBB, sont garanties en responsabilité civile l'ensemble des activités liées à la pratique du basketball selon la licence ou le titre de participation.

Cette assurance couvre les dommages qu'un licencié subit du fait d'un tiers ou de l'Organisateur ainsi que les dommages qu'il causerait à un tiers pendant la pratique du basketball.

## 6. Format de la compétition

### a. Stops

Chaque étape de Madness est appelée Stop.

Chaque Stop comporte 1 tournoi féminin et 1 tournoi masculin, y compris le Tournoi Final.

Le Circuit est composé comme suit pour l'année 1 : 4 Stops de Saison Régulière puis 1 Tournoi Final. À titre indicatif, il est projeté 6 Stops dans années 2 et jusque 10 en année 3.

### b. Nombre d'équipes

Le nombre d'équipes faisant partie du Circuit est défini par l'Organisateur comme suit pour l'année 1 :

- Tournoi masculin : 10 équipes + éventuellement 1 Wild-Card Circuit + éventuellement 1 Wild Card Stop = 12 équipes ;
- Tournoi féminin : 6 équipes + éventuellement 1 Wild Card Circuit ou 1 Wild-Card Stop + éventuellement 1 Wild Card Stop = 8 équipes.

### c. Classement final et points

Les 8 meilleures équipes de la Saison Régulière du tournoi masculin sont qualifiées pour le Tournoi Final.

Les 8 meilleures équipes de la Saison Régulière du tournoi féminin accèdent au Tournoi Final. Une équipe détentrice d'une Wild Card pour un Stop qui aura particulièrement performé peut donc participer au Tournoi Final.

Points attribués pour un Stop (Hommes/Femmes) :

- |                              |                            |                             |
|------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| • Vainqueur : 100 pts        | Finaliste : 80 pts         | 3 <sup>ème</sup> : 70 pts   |
| • 4 <sup>ème</sup> : 60 pts  | 5 <sup>ème</sup> : 50 pts  | 6 <sup>ème</sup> : 45 pts   |
| • 7 <sup>ème</sup> : 40 pts  | 8 <sup>ème</sup> : 35 pts  | 9 <sup>ème</sup> : 20 pts   |
| • 10 <sup>ème</sup> : 18 pts | 11 <sup>ème</sup> : 16 pts | 12 <sup>ème</sup> : 14 pts. |

Le classement des équipes est déterminé par le logiciel Eventmaker.

### d. Autres titres

Un titre de meilleur joueur et meilleure joueuse sera décerné par le jury ad hoc formé par l'Organisateur, à chaque Stop, appelé MVP (Most Valuable Player). Deux MVP de la saison seront désignés à la fin du Tournoi Final et seront récompensés (voir section 10. Prize Money ci-dessous).

En parallèle du Circuit, seront organisées des animations spectaculaires autour du basket, notamment un concours de shoot.

## 7. Organisation d'un Stop

### a. Règles du jeu

Le règlement officiel FIBA 3x3 s'applique. Chaque Stop, y compris le Tournoi Final, doit être disputé avec le ballon officiel de la compétition.

### b. Déroulé prévisionnel d'un Stop

Chaque Stop dure 3 jours dont 2 de compétition :

- Jour -1 : arrivée des équipes à l'hôtel et, potentiellement, soirée officielle dans la ville hôte ;
- Jour 1 : phases de poules ;
- Jour 2 : phases finales, pour les équipes qualifiées et remise des prix.

### c. Schéma de compétition d'un Stop

Concernant le format à 12 équipes (concerne les Stops de la Saison Régulière masculine et, ultérieurement, la Saison Régulière féminine en saison mature) :

- 4 poules de 3 équipes, qui s'affrontent toutes une fois, soit 3 matchs par poule. Les 4 équipes finissant 1<sup>ères</sup> ou 2<sup>èmes</sup> de chaque poule sont qualifiées pour 1/4 de finale
- Quarts de finale, demi-finale, finale, remise des trophées ;
- Les 4 équipes finissant dernières de poule sont éliminées du Stop à l'issue du premier jour de compétition.

Concernant le format à 8 équipes (concerne tous les Stops du tournoi féminin en année 1 et le Tournoi Final masculin) :

- 2 poules de 4 équipes, qui s'affrontent toutes une fois, soit 6 matchs par poule. Les 2 équipes finissant 1<sup>ères</sup> de poule sont qualifiées directement pour les 1/2 finales ;
- Les 4 équipes finissant dernières de poule sont éliminées du Stop à l'issue du premier jour de compétition ;
- Les 2 équipes finissant 2<sup>èmes</sup> de poule affrontent les 3<sup>èmes</sup> de l'autre poule dans un quart de finale ;
- Puis demi-finale, finale, remise des trophées.

### d. Autres animations

Diverses animations connexes pourront être mises en place par l'Organisateur, telles qu'un concours de shoot. Ces animations pourront faire l'objet d'une récompense, potentiellement financière, pour les vainqueurs.

### e. Qualification pour l'année 2

Au terme de la première saison, les 6 meilleures équipes du Tournoi Final masculin et les 4 meilleures équipes du Tournoi Final féminin sont automatiquement qualifiées pour la saison suivante de Madness. Les autres équipes sont reversées parmi les nouvelles équipes postulantes pour l'année suivante.

## 8. Organisation du Tournoi Final

Si une équipe qualifiée ne peut pas se présenter au Tournoi Final, la première équipe non qualifiée sera repêchée. Si elle ne peut pas jouer, la suivante dans le classement sera repêchée et ainsi de suite jusqu'à ce que le tableau soit complet. S'il n'est pas possible de trouver une équipe pour compléter le tableau, une Wild Card sera attribuée par l'Organisateur.

Le Tournoi Final suit le format de compétition pour 8 équipes cité à l'article 7.c. Schéma de compétition d'un Stop, ci-dessus.

L'équipe remportant le Tournoi Final est déclarée vainqueur de Madness. – France 3x3 Pro Tour.

La remise des trophées décernera, à l'issue du Tournoi Final, l'ensemble des récompenses collectives et individuelles.

## 9. Classification FIBA et qualifications

Article sous réserve que Madness soit un événement reconnu par la FIBA. Ces dispositions sont en cours de finalisation entre l'Organisateur et la FIBA.

L'Organisateur prend pour référence le *FIBA 3x3 Ranking Guide 2022*.

### a. Pour le tournoi masculin

Les Stops de la Saison Régulière et le Tournoi Final sont reconnus comme « Pro Quest » par la FIBA, événements de niveau 8 (pink) selon la classification de la FIBA.

Le vainqueur de Madness est qualifié pour un Masters Main Draw du World Tour FIBA.

Le finaliste est qualifié pour un Master Qualifying Draw du World Tour.

Plusieurs places pour un Challenger FIBA pourront être ajoutées.

### b. Pour le tournoi féminin

Les Stops sont classés au niveau 3 (green) et le Tournoi Final est reconnu de niveau 6 (purple).

Le vainqueur est qualifié pour un Women's Series en tant qu'équipe « Guest ».

## 10. Prize money

### a. Principes

Le montant total du prize money est identique chez les hommes et chez les femmes.

Chaque équipe recevra son prize money de manière collective sur le compte bancaire de l'équipe (voir section 4.b. Statut et domiciliation, ci-dessus) fourni dans le cadre du processus de validation définitive de l'inscription à Madness.

Les versements sont prévus par virement bancaire avec accusé de réception, en deux temps : 50% du montant dans le mois suivant le Stop concerné et 50% dans le mois suivant le Tournoi Final.

Chaque équipe est responsable de la répartition individuelle des prize money perçus.

### b. Répartition pour un Stop à 12 équipes (tournoi masculin, année 1)

| Classement de l'équipe        | Prize money (€) pour l'équipe |
|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>Vainqueur (*1)</b>         | 5 000€                        |
| <b>Finaliste (*1)</b>         | 3 000€                        |
| <b>3<sup>ème</sup> (*1)</b>   | 1 750€                        |
| <b>4<sup>ème</sup> (*1)</b>   | 1 250€                        |
| <b>¼ de finalistes (*4)</b>   | 750€                          |
| <b>Éliminés en poule (*4)</b> | 250€                          |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>15 000€</b>                |

### c. Répartition pour un Stop à 8 équipes (tournoi féminin, année 1 et Tournoi Final)

Pour un Stop du tournoi féminin (année 1) :

| Classement de l'équipe        | Prize money (€) pour l'équipe |
|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>Vainqueur (*1)</b>         | 5 000€                        |
| <b>Finaliste (*1)</b>         | 3 500€                        |
| <b>3<sup>ème</sup> (*1)</b>   | 2 000€                        |
| <b>4<sup>ème</sup> (*1)</b>   | 1 500€                        |
| <b>¼ de finalistes (*2)</b>   | 1 000€                        |
| <b>Éliminés en poule (*2)</b> | 500€                          |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>15 000€</b>                |

Pour le Tournoi Final à 8 équipes (tournois masculin et féminin, année 1) :

| Classement de l'équipe        | Prize money (€) pour l'équipe |
|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>Vainqueur (*1)</b>         | 8 000€                        |
| <b>Finaliste (*1)</b>         | 4 000€                        |
| <b>3<sup>ème</sup> (*1)</b>   | 2 000€                        |
| <b>4<sup>ème</sup> (*1)</b>   | 1 000€                        |
| <b>¼ de finalistes (*2)</b>   | 0€                            |
| <b>Éliminés en poule (*2)</b> | 0 €                           |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>15 000€</b>                |

### d. Autres récompenses

Les Athlètes élus MVP seront récompensés d'un prize money individuel d'une valeur de 500€, le cas échéant en nature via un cadeau d'un partenaire de Madness.

Les animations connexes pourront faire l'objet d'une récompense également.

## 11. Frais couverts par l'Organisateur

L'Organisateur assure l'ensemble de la production de Madness et livrera un haut niveau de services à l'ensemble des populations (Athlètes, médias, partenaires, grand public...)

L'Organisateur prend en charge financièrement 4 personnes par équipe et par Stop, ce qui signifie :

- 2 nuitées d'hôtel 3\*, chambres double, pour les équipes ayant perdu en poule (J-1 et J1) ;
- 3 nuitées d'hôtel 3\*, chambres double, pour les équipes qualifiées pour le tableau final (J-1, J1 et J2) ;
- Restauration :
  - o J-1 : Dîner ;
  - o J1 : Restauration complète ;
  - o J2 : Restauration complète sauf pour les équipes ayant perdu en poule (prise en charge du petit-déjeuner uniquement) ;
  - o J3 : Petit-déjeuner pour les équipes ayant participé aux phases finales du J2.
- Transport entre l'hôtel et le lieu de compétition / d'entraînement (y compris si différents).

Le transport pour arriver dans la ville du Stop n'est pas pris en charge. Il se fait aux frais des équipes.

Seuls les 4 membres de l'équipe sont pris en charge. Une équipe peut solliciter l'accréditation d'un membre additionnel maximum, issu de son staff. Tous les frais associés seront à sa charge.

L'Organisateur prend en charge financièrement les officiels dans les mêmes conditions que les équipes qualifiées pour le tableau final.

## 12. Les officiels

### a. Les refs

Les refs ont en charge d'arbitrer les parties sous la supervision du crew leader et du manager d'organisation sportive.

Les refs sont désignés par la commission fédérale 3x3 de la FFBB pour le compte de l'Organisateur. Ils sont désignés pour chaque Stop au plus tard un mois avant le début du Stop, en lien avec la FIBA si nécessaire.

Pour la finale, les refs seront désignés deux semaines avant l'évènement.

4 refs par terrain de compétition sont désignés pour chaque Stop et le Tournoi Final.

### b. Le manager d'organisation sportive

Un manager d'organisation sportive est désigné par la commission fédérale 3x3 de la FFBB pour le compte de l'Organisateur pour chaque Stop et pour le Tournoi Final.

Le manager d'organisation sportive est présent à partir de la veille du début d'un Stop ou du Tournoi Final.

### c. Les marqueurs

Les marqueurs sont désignés par la commission fédérale 3x3 de la FFBB pour le compte de l'Organisateur au plus tard 2 semaines avant chaque Stop.

Pour la finale, les marqueurs seront désignés 2 semaines avant l'évènement.

4 marqueurs par terrain de compétition sont désignés pour chaque Stop et la finale.

### d. Le crew leader

Le crew leader est désigné au plus tard un mois avant un Stop.

Le crew leader est un(e) ref expérimenté(e) qui se charge de superviser l'arbitrage des refs sur les Stops.

## 13. Inaptitude médicale

En cas d'impossibilité de participation d'un membre d'une équipe inscrite à un Stop (voir section 2. Inscription des équipes aux Stops), un autre membre de l'équipe déclaré dans le Roster pour le Circuit, peut le remplacer.

L'équipe concernée doit présenter à l'Organisateur ou au manager d'organisation sportive 3x3 le certificat médical justifiant de l'inaptitude de l'Athlète à participer à la compétition.

Ce type de remplacement ne peut être effectué qu'à deux reprises pour chaque équipe sur toute la durée du Circuit. À partir de la 3<sup>ème</sup> demande de remplacement, l'équipe verra son inscription au Stop annulée et sera remplacée par une Wild Card attribuée par l'Organisateur.

En cas de blessure longue durée d'un membre du Roster, c'est-à-dire entraînant une indisponibilité d'au moins 2 Stops consécutifs, une équipe pourra effectuer un

remplacement en inscrivant un nouveau membre au sein de l'équipe. Ce remplacement exceptionnel ne s'applique que si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il s'agit d'une équipe n'ayant que 4 Athlètes dans son Roster au départ de la Saison Régulière ;
- Un certificat médical atteste de l'indisponibilité supérieure à 2 Stops consécutifs ;
- L'Athlète intégrant l'équipe remplit les critères d'éligibilité énoncés dans la *Notice de candidature*.

Pour éviter ce cas de figure, les équipes sont invitées à inscrire des Rosters de 5 à 6 membres.

## 14. Pénalités et sanctions

Une Commission de Contrôle spécifique est instituée par l'Organisateur en lien avec la FFBB pour assurer le respect du corpus réglementaire de Madness.

### a. Principales pénalités

| Infractions   | Pénalité prévue  |
|---|--|
| <b>Forfait pour la saison d'une Équipe Validée avant le premier Stop du Circuit</b>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Droit d'Engagement non remboursé ;</li> <li>▪ Pénalité financière de 10 000 €.</li> </ul>   |
| <b>Retrait total du Circuit d'une équipe après avoir participé à au moins un Stop</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Interdiction de participation au Circuit pour les 3 saisons suivantes pour les Athlètes et l'équipe ;</li> <li>▪ Droit d'Engagement non remboursé ;</li> <li>▪ Prize money restant non versé ;</li> <li>▪ Pénalité financière de 10 000€</li> </ul> |
| <b>Forfait Sportif d'une équipe à un Stop du Circuit</b>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de pénalités en cas de premier Forfait Sportif ;</li> <li>▪ Pénalité financière jusqu'à 10 000 € systématiquement à partir du deuxième Forfait Sportif à un Stop.</li> </ul>  |
| <b>Forfait Non Sportif d'une équipe à un Stop du Circuit</b>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pénalité financière jusqu'à 10 000 €</li> </ul>   |
| <b>Forfait Sportif d'une équipe pendant un Stop après avoir au moins participé à un match</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'équipe perd tous ses matchs restants 21/0 mais elle marque les points au classement final du Circuit et reçoit le prize money.</li> </ul>   |

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Forfait Non Sportif d'une équipe pendant un Stop après avoir au moins participé à un match</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exclusion de l'équipe du Stop ;</li> <li>▪ L'équipe ne marque aucun point au classement final du Circuit ;</li> <li>▪ Prize money non versé pour ce Stop.</li> </ul> |
|--|---|

## **b. Sanctions disciplinaires**

Chaque joueur et chaque joueuse s'engage à ne pas ternir l'image de Madness, par un comportement inapproprié sur et en dehors du terrain, et ce, par tout moyen d'expression et sur toute plateforme.

Pour tous cas d'infraction disciplinaire, le *Règlement Disciplinaire Général (RDG)* de la Fédération Française de Basketball (FFBB) s'applique.

Une Commission de Discipline, instituée par l'Organisateur en lien avec la FFBB, se réunit pour statuer, après saisine par la Commission de Contrôle.

Celle-ci est compétente pour prononcer des sanctions à raison des faits contraires aux règles posées par les règlements de la compétition et notamment prévus en annexe 1 du *RDG*, commis par une ou plusieurs personnes physiques ou morales dans le cadre du Circuit.

L'engagement de la responsabilité disciplinaire du ou des personnes physiques ou morales mises en cause peut conduire au prononcé d'une ou plusieurs sanctions et/ou pénalités listées à l'article 22 du *RDG*.

Parmi les sanctions possibles, figurent l'avertissement, l'amendes ou la disqualification individuelles ou collective de l'équipe.

L'Organisateur prévoit que les amendes puissent être reversées, le cas échéant, à une association d'intérêt général de son choix.

## **15. Cas d'arrêt du Circuit**

### **a. Annulation avant le premier Stop**

Si le Circuit est annulé avant le premier Stop, excepté en cas de Force Majeure, l'Organisateur pourra rembourser aux Équipes Validées les Droits d'Engagement.

### **b. Arrêt en cours de saison**

En cas d'arrêt du Circuit en cours de saisons, excepté en cas de Force Majeure, l'Organisateur pourra rembourser aux équipes les Droits d'Engagement, au pro rata du nombre de Stops déjà joués.

Les résultats seront comptabilisés. Les tranches de prize money non versées, dues à la fin de Madness (voir section 10. Prize Money) peuvent ne pas être remboursées.

### **c. Arrêt d'un Stop**

En cas d'arrêt d'un Stop après son démarrage, si au moins 1 match a été joué :

- Les résultats des matchs non joués seront décidés sur la base du classement en cours avant le début du Stop via le logiciel Eventmaker ;

- Aucun score ne sera attribué à ce(s) match(s) ;
- Les points sont attribués si la phase de poule est terminée.

Les prize money sont versés en fonction des résultats des équipes qui sont entérinés.

#### **d. Cas de Force Majeure**

En cas de Force Majeure, notamment, mais sans s'y limiter, en cas de crise sanitaire ou sécuritaire empêchant la poursuite d'un Stop ou de Madness en cours de saison, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable et les Droits d'Engagement peuvent ne pas être remboursés.

En cas de forfait d'une équipe à un Stop du Circuit justifié par un cas de Force Majeure, la Commission de Contrôle de l'Organisateur annule les pénalités prévues.

## **16. Marketing et équipements**

L'Organisateur fournit les tenues de compétition dans le cadre de la dotation des Athlètes.

Les noms d'équipes sont strictement encadrés selon le *Guide marketing*.

Toutes les règles liées aux équipements et au cadre marketing du Circuit sont détaillées dans le *Guide marketing*.